



PROGRAMME MIVA

# Sécurité alimentaire

Les changements climatiques aggravent l'insécurité alimentaire au Sud global. Dans le cadre de son programme Sécurité alimentaire, miva soutient les partenaires locaux en favorisant la mobilité, afin de promouvoir des mesures visant à soutenir une agriculture respectueuse des ressources, à améliorer la gestion de l'eau et à réduire les pertes post-récoltes, et ainsi d'améliorer la sécurité alimentaire dans les régions concernées.



**Localisation:** les régions rurales et éloignées dans les pays pauvres du Sud



**Moyens de transport:** Camions, véhicules tout-terrain, motos



**Bénéficiaires:** les personnes défavorisées, qui souffrent de la faim, notamment en raison des conséquences du changement climatique



**Objectif:** améliorer la sécurité alimentaire dans les pays pauvres grâce à la mobilité



**Coûts annuels du projet:** financement propre des partenaires du projet: 150'000 CHF, besoin de crédits miva: 300'000 CHF

# Assurer la sécurité alimentaire des plus démunis dans les pays en développement

Au Sud global, les changements climatiques aggravent considérablement la crise alimentaire. Notre programme s'articule autour de l'objectif de développement durable «faim zéro» des Nations unies:

«Il est temps de repenser la façon dont nous cultivons, partageons et consommons notre alimentation. Quand elles sont pratiquées correctement, l'agriculture, la sylviculture et la pêche peuvent produire des aliments pour tous et de générer des revenus décents, tout en soutenant un développement centré sur habitants des régions rurales et la protection de l'environnement.»

## Situation de départ

La situation alimentaire déjà précaire de la population s'aggrave de plus en plus à mesure que se multiplient les catastrophes environnementales telles que les ouragans, les typhons, les périodes de sécheresse ou les fortes pluies. L'augmentation des températures perturbe la croissance des plantes. Le changement climatique modifie le régime des précipitations dans de nombreuses régions du monde. L'érosion des sols prend également de l'ampleur pendant certains épisodes de fortes précipitations, car les sols ne peuvent plus absorber l'eau. Ce phénomène rend impossible le maintien d'une culture à haut rendement. Des régions entières s'assèchent au fur et à mesure que le régime des précipitations se modifie. Les ressources en



eau disponibles diminuent considérablement. L'augmentation attendue du niveau de la mer menace d'inonder un certain nombre de territoires parmi les plus fertiles du monde, situés dans des plaines côtières et des deltas fluviaux. La salinisation des sols et des nappes phréatiques est une autre conséquence possible de ce phénomène.

## Objectif

En finançant des moyens de transport, miva s'engage à améliorer la mobilité au Sud global pour assurer la sécurité alimentaire. Notre programme contribue non seulement à renforcer la sécurité alimentaire, mais crée également les conditions propices au développement d'un mode de vie durable dans les régions concernées. Utilisés dans un but précis, les véhicules permettent d'accroître l'efficacité, la fiabilité et l'accessibilité pour nos partenaires. Ils contribuent également à favoriser les échanges et à soutenir davantage les populations concernées. En combinant ses compétences dans le domaine de la mobilité avec le savoir-faire des partenaires locaux, miva encourage les mesures de lutte contre le changement climatique et de promotion de la sécurité alimentaire dans les pays pauvres.



## Mesures

Le programme «Sécurité alimentaire» appuie des mesures locales de lutte contre l'insécurité alimentaire due au changement climatique:

- **Transfert des connaissances**

Des formations à destination des petits exploitants sur le thème de l'agriculture durable adaptée au changement climatique, par exemple au moyen de l'agroécologie, de la permaculture ou de l'agriculture biologique, qui préservent les sols et les ressources en eau en associant différentes variétés entre elles.

- **Diversification**

des activités agricoles et économiques, afin de ne plus être dépendant d'une seule source de revenus (combinaison de l'agriculture, de l'apiculture et de l'artisanat, etc.).

- **Prévention des catastrophes**

Mesures pour prévenir les inondations, élaboration d'analyses de risques et de plans d'urgence.

- **Semences résistantes**

Sélection et promotion de la production de semences locales adaptées au changement climatique.

- **Reboisement**

Par exemple, le renouvellement des forêts avec le reboisement, la restauration de la mangrove dans les zones côtières et l'agroforesterie.

- **Accès à l'eau potable**

Une gestion intégrée de l'eau permet d'améliorer l'accès à l'eau potable. La protection des bassins versants permet de protéger les sources à long terme.

- **Gestion post-récolte**

Encourager les mesures visant à réduire les pertes post-récolte en aménageant des entrepôts adaptés au stockage des produits agricoles.

- **Stratégies de commercialisation**

Prendre des mesures visant à générer des ventes bénéficiaires et à promouvoir la commercialisation directe des récoltes, et créer des chaînes de valeur.

## Absence de mobilité

Les partenaires de miva au Sud global estiment que l'accès à la mobilité est l'une des conditions essentielles pour lutter efficacement contre la faim. Sans accès à la mobilité, il ne peut y avoir de transfert de connaissances, de reboisement, d'accès à l'eau potable, de stratégies de commercialisation ou de sélection de semences résistantes. Le transport du personnel et du matériel est indispensable pour mettre en œuvre les mesures prévues. Or, les régions rurales isolées sont le plus souvent desservies par des routes impraticables. Par conséquent, la bonne exécution du programme requiert des véhicules fiables. En l'absence de véhicule particulier, les organisations humanitaires locales dépendent principalement des transports publics, qui sont généralement des plus aléatoires, voire ne desservent pas du tout les zones les plus éloignées. Le manque de mobilité est comblé par la location de véhicules. Cette option est très coûteuse et exige des efforts considérables, et les organisations, en particulier les petites organisations, ne parviennent pas toujours à financer ces frais. Les projets sont souvent menés par des femmes qui se déplacent dans les régions concernées, ce qui ne fait que renforcer la nécessité de disposer d'un moyen de transport sûr.

## Impact

Notre programme contribue à améliorer la sécurité alimentaire des populations rurales au Sud global. En soutenant les régions bénéficiaires, nous créons les conditions nécessaires à l'adoption de modes de vie conscients et durables par la population. Plus spécifiquement, pour les partenaires de miva, l'utilisation de moyens de transport se traduit par un renforcement général des capacités opérationnelles (planification, indépendance, accessibilité, fiabilité), du transport (personnel et matériel comme les semences, les plants, les produits finis) et du transfert de connaissances (suivi du projet, sensibilisation, accompagnement des bénéficiaires, échanges réguliers).

## Bénéficiaires

Les personnes défavorisées vivant au Sud global qui souffrent de la faim et de la malnutrition, notamment dans les zones rurales éloignées, en raison des effets du changement climatique.

miva travaille en étroite collaboration avec des organisations humanitaires locales qui ont déjà accompli des progrès notables dans l'amélioration de la sécurité alimentaire. La plupart d'entre elles interviennent dans les régions rurales et agricoles. Elles comprennent non seulement les besoins de la population locale, mais sont également au fait des évolutions climatiques de ces dernières années.

## Contribution au développement durable

Diversifier les activités agricoles et économiques permet d'éviter de dépendre d'une seule source de revenus. Cette approche renforce la résilience économique des petits exploitants. Les méthodes et mesures agroécologiques telles que le reboisement et la protection des bassins versants assurent la pérennité des ressources naturelles. En améliorant l'accès à l'eau potable et en adoptant une approche cohérente de la prévention des catastrophes, le programme contribue

à accroître la sécurité et le bien-être des populations concernées.



## Budget

Chaque année, 15 véhicules sont affectés au programme Sécurité alimentaire.

Coût total	CHF 450 000.--
Financement propre des partenaires (1/3)	CHF 150 000.--
<b>Contribution miva (2/3)</b>	<b>CHF 300 000.--</b>

Les frais de préparation des projets de miva s'élèvent à 10 % des besoins de crédits.

## Projets

Retrouvez quelques-uns de nos projets en cours à l'adresse suivante: [www.miva.ch/SecuriteAlimentaire](http://www.miva.ch/SecuriteAlimentaire)



À la suite de catastrophes naturelles, par exemple de périodes de sécheresse, d'inondations ou, comme sur cette photo, de typhons, des denrées alimentaires de première nécessité sont distribuées.



Grâce aux jardins pédagogiques, les enfants mangent des repas sains à l'école et apprennent à cultiver des légumes sur des sols pauvres. Ils sont en mesure de mettre ces connaissances en pratique chez eux, ce qui, à terme, améliore la situation alimentaire dans toute la région. Les plants et le personnel de formation sont acheminés par un véhicule miva.



Des techniques de culture sophistiquées et des semences résistantes garantissent de bonnes récoltes, même dans des conditions difficiles. Partager ces méthodes aide durablement les populations à s'autonomiser.

## Activités de miva

miva s'est spécialisée dans le financement de moyens de transport et de communication adaptés aux conditions dans les pays en voie de développement. À cet effet, miva soutient les organisations locales dans leurs propres projets qui bénéficient au plus grand nombre possible de personnes. Les partenaires de projet de miva agissent sous leur propre responsabilité et sont en mesure d'apporter une contribution substantielle de leur côté. Par ses activités, miva favorise le développement durable sur place de sorte que les populations puissent améliorer elles-mêmes leur situation économique et sociale et développer des perspectives d'avenir dans leur milieu environnant.

## Exigences relatives aux projets et aux partenaires

Les partenaires du projet sont largement ancrés dans la population. Ils disposent de structures qui permettent et favorisent la participation globale de la population, en particulier des groupes défavorisés tels que les femmes et les jeunes, les communautés indigènes et les personnes handicapées, quelle que soit leur affiliation politique, ethnique et religieuse. Ils poursuivent des objectifs clairement définis et développent des visions pour l'avenir. Ils font preuve d'une structure organisationnelle établie et d'une comptabilité adéquate. En outre, ils doivent avoir le statut de personne morale. miva ne soutient pas les personnes privées.

miva demande au partenaire de projet de fournir des informations détaillées quant à l'organisation et le projet à soutenir. La requête doit comprendre une description précise de la situation économique et socio-politique locale ainsi que des renseignements sur les infrastructures existantes telles que les voies de transport, les transports publics et les moyens de communication. En plus, le partenaire doit justifier le besoin d'acquisition d'un nouveau moyen de transport ou de communication et illustrer ses activités par des photos expressives. Une proposition de financement et la consolidation des comptes des deux années précédentes sont également à joindre à la demande. Afin de pouvoir vérifier l'exhaustivité des informations nécessaires, miva les réclame à l'aide d'un formulaire détaillé. Les requêtes sont examinées, évaluées et approuvées par la commission des projets de miva qui se compose de professionnels expérimentés dans le domaine de la coopération au développement.

miva ne soutient que les moyens de transport et de communication fonctionnels dont l'équipement et le standard sont indispensables pour atteindre les performances requises. L'objectif principal est d'assurer la mobilité nécessaire et urgente. En général, miva finance des véhicules neufs ou des occasions de haute qualité, car ceux-ci sont, contrairement aux voitures usées suisses, parfaitement adaptés aux conditions régionales. Le financement des moyens de transport ou de communication est réglementé dans un accord de coopération entre miva et le partenaire de projet comprenant un contrat de service. Cet accord est établi de sorte que les objectifs favorisent le développement durable et soient vérifiables.

## Suivi et analyse des risques

miva vérifie la mise en œuvre correcte de projets au moyen de visites aléatoires sur place et, en règle générale, au moyen des pièces justificatives demandées et d'un bref rapport. Pour les projets dépassant un coût de CHF 10'000, miva exige un rapport final après un an qui présente les résultats d'une auto-analyse du partenaire en ce qui concerne la réalisation des objectifs de performance. miva dispose d'un réseau bien établi de personnes et d'institutions de confiance, ce qui lui permet d'évaluer les partenaires locaux avec compétence et de suivre la mise en œuvre des projets. Grâce à des échanges réguliers et des visites sur place, miva renforce continuellement ce réseau. Pour chaque projet, une analyse des risques bien fondée et actualisée est effectuée. Cette action fait partie du suivi du contexte avant et après l'approbation d'un projet, en étroite consultation avec l'organisation partenaire et les personnes de confiance locales. Par ailleurs, les développements politiques dans les pays prioritaires sont observés en permanence. En cas d'incidents susceptibles d'affecter ses projets, miva se réserve le droit de prendre des mesures adéquates.

Les partenaires de projet sont sensibilisés à ce sujet et conscients du fait qu'ils portent l'entière responsabilité quant à l'utilisation correcte des moyens de transport ou de communication co-financés par miva. Ainsi, ils sont tenus d'agir avec la vigilance qui s'impose pour ne pas compromettre la sécurité des personnes et des marchandises transportées ni d'autres véhicules et outils utilisés.